



Ottawa, Canada

Volume 6, N° 36  
(Hebdomadaire)

le 6 septembre 1978

Suite à l'engagement pris par le premier ministre, le gouvernement annonce des réductions dans ses dépenses ..... 1

Conférence sur le droit de la mer ..... 3

La maison solaire, rêve ou réalité? ..... 4

Nouveau système de télévision interactive: le "Videotex" ..... 5

Accord nucléaire Canada-Japon ..... 5

Déménagement de castors ..... 6

Évolution des habitudes alimentaires des Canadiens ..... 6

Laval 19, nouvelle variété de blé ..... 6

Année internationale de l'enfant ..... 6

La chronique des arts ..... 7

Nouvelles brèves ..... 8

## Suite à l'engagement pris par le premier ministre, le gouvernement annonce des réductions dans ses dépenses

*Le président du Conseil du Trésor, M. Robert Andras, a annoncé le 16 août une réduction (totalisant \$1,5 milliard) des dépenses du gouvernement fédéral. Cette annonce faisait suite à l'engagement pris récemment par le premier ministre, M. Trudeau, de réduire les dépenses et de procéder à une réorientation importante des priorités du gouvernement.*

*Un milliard et quart du montant total de \$1,5 milliard représente des réductions liées à des programmes spécifiques; ces coupures seront faites cette année et l'année prochaine. Une autre tranche s'élevant à \$250 millions représente des réductions dans les dépenses administratives, lesquelles toucheront presque tous les ministères et organismes du gouvernement.*

*M. Andras a précisé que les réductions de \$1,5 milliard s'ajoutaient aux réductions de \$965 millions que le gouvernement a rendu possibles "par des coupures sensibles depuis le mois d'avril". D'autres réductions importantes seront annoncées au cours des semaines à venir.*

*M. Andras a rappelé ainsi les étapes qui ont amené le gouvernement à prendre cette décision:*

...En février dernier, j'avais annoncé que le budget du gouvernement fédéral s'élèverait à \$48,8 milliards pour la présente année financière. M. Chrétien a annoncé dans son budget qu'on réduirait ce montant de \$350 millions. Je peux vous dire ce soir que non seulement nous serons en mesure d'atteindre cet objectif mais que, de plus, nous pourrions réaliser une autre réduction d'au moins \$100 millions. Bref, nous pourrions, au cours de la présente année, réduire notre budget de presque un demi-milliard de dollars.

### Dépenses proposées

Mon plafond de croissance maximale pour l'année prochaine était de 10 p.c. Au fur et à mesure qu'on élaborait nos plans budgétaires, il devenait évident que nous dépassions tout maximum acceptable pour les dépenses gouvernementales. Ce que j'ai recommandé au Cabinet aujourd'hui, et ce que les ministres ont accepté à l'unanimité, c'est de revenir au plafond initial, et même en-deçà.

Ceci veut dire que nous nous trouverions au-dessous de l'objectif de 10 p.c. de croissance du budget fédéral. En fait,

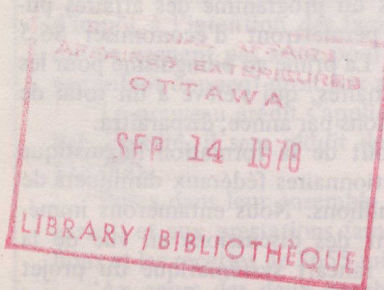


M. Robert Andras

Cavouk

nous devrions nous situer en-deçà de 9 p.c.

Que signifient ces mesures par rapport à la réduction de \$2 milliards qu'a annoncée le premier ministre la semaine der-



### C'était ce jour...

Il y a trente-six ans, la société Radio-Canada diffusait sa première émission de télévision depuis les studios de la station CBFT à Montréal. Deux jours plus tard, la station CBLT-TV de Toronto entrait en ondes à son tour.

nière? Il a parlé de réductions des dépenses actuelles et proposées, ainsi que d'une réorientation des priorités. Les décisions annoncées aujourd'hui apportent des réductions de \$1,5 milliard à l'objectif de \$2 milliards. (Je répète, celles-ci s'ajoutent aux réductions de \$965 millions faites au printemps.) Nous communiquons, au cours des prochaines semaines, d'autres réductions d'au moins \$1 milliard, ce qui veut dire que nous dépasserons l'engagement pris par le premier ministre. Nous annoncerons, d'autre part, une réaffectation des ressources et la mise en oeuvre de nouvelles initiatives en vue d'atteindre nos objectifs visant à stimuler la croissance, à créer des emplois, à ralentir l'inflation et à aider ceux qui sont les plus durement touchés par l'inflation.

#### Élimination de 5 000 emplois

Lorsque je fais mention de la réduction des dépenses proposées, je ne fais pas allusion au retrait de nouveaux programmes imaginaires. Je parle plutôt de réductions visant des programmes réels et des niveaux actuels de services offerts aux citoyens canadiens. Ces mesures signifient l'élimination de plus de 5 000 postes de la Fonction publique. Nous ferons tout ce que nous pourrions pour minimiser les effets sur ceux qui seront affectés. Je préparerai une politique spéciale sur les mises à pied, en consultation avec les syndicats et la Commission de la fonction publique, pour faire face à cette situation...

Il s'agit de mesures plutôt énergiques, mais qui s'imposent si l'on tient à amener notre économie à son plein niveau de vitalité et à son potentiel. J'aimerais cependant ajouter que certains secteurs de services offerts par le gouvernement ne seront ni touchés, ni réduits. Au premier rang de cette liste se retrouvent les versements et services aux personnes âgées et aux anciens combattants, ainsi qu'aux nombreux Canadiens désavantagés les moins aptes à se protéger contre l'inflation et les épreuves d'ordre économique. En fait, un des buts de cette réorientation des priorités est d'aider davantage ceux qui en ont vraiment besoin.

Certaines réductions auront des répercussions sur des projets ou programmes entrepris en commun avec les provinces. Dans chaque cas, nous entamerons le plus tôt possible des discussions avec les provinces sur la façon d'atteindre nos objectifs en affectant le moins possible les priorités d'autres niveaux de gouvernement.

#### Réduction des dépenses Principaux ministères et organismes 1978-1979 et 1979-1980

<i>Ministère/organismes</i>	Réductions totales à ce jour (en millions de \$)
Agriculture (y compris les organismes associés)	87
Communications	8
Consommation et Corporations	5
Emploi et Immigration	40
Énergie, Mines et Ressources	32
Énergie atomique du Canada, Limitée	155
Affaires extérieures	15
Agence canadienne de développement international	133
Finances	49
Pêches et Environnement	61
Affaires indiennes et Nord canadien	32
Industrie et Commerce (y compris les organismes associés)	57
Défense nationale	150
Santé nationale et Bien-être social	91
Revenu national	5
Parlement	5
Postes	39
Travaux publics	109
Expansion économique régionale	21
Secrétariat d'État (y compris les organismes associés)	65
Société Radio-Canada	71
Commission de la Fonction publique	15
Solliciteur général – Services correctionnels	70
– Gendarmerie royale du Canada	13
Transports (y compris les organismes associés)	135
Conseil du Trésor	80
Société centrale d'hypothèques et de logement	388
Commission de la Capitale nationale	11
Affaires des anciens combattants	29
Autres ministères et organismes	6
Réductions d'ordre général (révision effectuée en juin)	238
Réductions d'ordre général (révision effectuée en août)	250
<b>TOTAL</b>	<b>2 465</b>

Parlons maintenant des coupures faites dans plus de 100 programmes. Je vous ai distribué une liste de l'ensemble de réductions pour tous les ministères. Je voudrais citer, à titre d'exemple, certaines réductions; ainsi le ministère de la Défense verra ses dépenses engagées réduites de \$150 millions. L'Agence canadienne de développement international (ACDI) ainsi que Radio-Canada verront leurs dépenses gelées à leurs niveaux de 1978. Cela représente une réduction, par rapport aux dépenses prévues, de \$133 millions (ACDI) et de \$71 millions (Radio-Canada).

Certains programmes seront éliminés, tel CANFARM, organisme de services agricoles dont la disparition permettra une économie annuelle de \$6 millions. Aux Affaires extérieures, l'élimination de certains postes ainsi que la réduction des

dépenses du programme des affaires publiques permettront d'économiser \$6,5 millions. La prime au bilinguisme pour les fonctionnaires, qui s'élève à un total de \$35 millions par année, disparaîtra.

Le coût de la formation linguistique des fonctionnaires fédéraux diminuera de \$12,5 millions. Nous entamerons immédiatement des discussions en vue de la mise au rancart systématique du projet d'usine d'eau lourde de LaPrade, ce qui permettrait d'économiser \$150 millions.

Tel que mentionné, en plus des coupures dans les programmes, on demandera à chaque ministère et organisme de diminuer ses dépenses d'exploitation. Ces réductions d'au moins \$250 millions, à l'échelle de la Fonction publique, confirment l'engagement du premier ministre d'offrir davantage à moins de frais...

**Dans le cadre du programme économique, le ministre des Finances annonce de nouvelles mesures qui font suite à la déclaration de M. Andras**

Limiter la hausse du prix de l'énergie, aider davantage les personnes âgées dans le besoin et modifier sensiblement les prestations et avantages liés aux enfants à charge, telles sont les nouvelles mesures annoncées le 24 août par M. Jean Chrétien, ministre des Finances, à la suite de la déclaration faite par M. Andras.

**Prix du pétrole et du gaz**

“Nous proposons maintenant que, quelle que soit l'évolution des prix aux États-Unis, le prix intérieur du pétrole brut n'augmente pas au Canada en janvier prochain... Nous pensons qu'un répit est maintenant souhaitable dans la hausse des prix intérieurs vers le niveau international. Nous nous attendons cependant à ce que la situation future permette aux prix de reprendre leur mouvement...”

“Nous sommes d'avis qu'un rapport fixe entre le prix du pétrole brut et celui du gaz ne donne pas à ce dernier la souplesse voulue, dans la fixation des prix, pour accroître son marché actuel et se créer de nouveaux débouchés au Canada. Nous proposerons, dans nos discussions avec l'Alberta, qu'à compter du 1er janvier 1979 on laisse le prix du gaz naturel se fixer au niveau approprié sur le marché, dans des limites convenues...”

“L'augmentation d'un dollar le baril de pétrole brut, intervenue en juillet dernier, ne fera pas sentir ses effets avant la fin du mois sur les consommateurs d'essence. Pour compenser cette hausse, nous abaisserons immédiatement de 10 à 7¢ par gallon la taxe d'accise spéciale sur l'essence qui s'applique aux fabricants et aux importateurs... Il nous en coûtera, sous forme de manque à gagner, environ \$165 millions pour un an...”

**Aide aux personnes âgées**

“Le gouvernement, en réorientant ses priorités sociales, désire accroître les prestations aux personnes âgées. Nous proposons donc d'accroître de \$20 le paiement fait chaque mois aux bénéficiaires actuels du Supplément du revenu garanti, qu'il s'agisse d'un couple ou d'une personne seule...”

**Prestations liées aux enfants à charge**

“Nous nous proposons de ramener à \$20 par mois l'allocation familiale fédérale de base à partir de janvier 1979. Les provinces garderont le droit de modifier les prestations à leurs résidents en fonction de l'âge et du rang des enfants.”

“Nous proposons également de supprimer le crédit d'impôt actuel de \$50 par enfant et de ramener l'exemption fiscale offerte pour les enfants de 16 et 17 ans à \$460, niveau actuellement prévu pour les enfants de moins de 16 ans...”

“Ces mesures permettront au gouvernement d'instaurer un nouveau crédit d'impôt à l'intention des familles à revenu modique ou moyen, y compris celles qui ne gagnent pas assez pour payer des impôts. Le crédit sera de \$200 par an et par enfant donnant droit aux allocations familiales...”

“Le nouveau crédit s'appliquera intégralement jusqu'à \$18 000 de revenu familial. Ensuite, il sera réduit de 5 p.c. de la différence entre le revenu familial et \$18 000...”

“Prises dans leur ensemble, les propositions relatives au Supplément du revenu garanti et aux prestations familiales réduiront les dépenses fédérales de \$400 millions et les recettes de \$655 millions.”

“Au cours des deux prochaines semaines, le gouvernement fera connaître les détails de ses propositions sur l'assurance-chômage. Nous présenterons aussi nos programmes de création d'emplois, d'investissement et de développement industriel...”

“Je compte faire le point, à cette occasion, sur la situation économique générale, puisque nous disposerons alors des statistiques des comptes nationaux pour le deuxième trimestre. La croissance réelle sera probablement d'environ 1 p.c. pour ce trimestre, ce qui représenterait une nette amélioration par rapport aux trois premiers mois de l'année. Les indicateurs disponibles pour les mois suivants laissent prévoir le maintien de cette tendance favorable...”

**Conférence sur le droit de la mer**

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Don Jamieson, co-dirige avec M. Otto Lang, ministre de la Justice et ministre des Transports, et avec M. Roméo LeBlanc, ministre des Pêches et de l'Environnement, la délégation du Canada aux travaux de la septième session de la troisième Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer. La Conférence se tient à New York du 21 août au 15 septembre. M. J. Alan Beesley, haut-commissaire du Canada en Australie, est le chef adjoint de la délégation.

Cette courte session complète les travaux entrepris à Genève au printemps dernier et marque une étape cruciale dans la rédaction d'une nouvelle convention des océans. La dernière session a en effet permis de réaliser des progrès importants notamment sur la question de l'exploitation des grands fonds marins. Dans le domaine de la pêche, un texte amélioré a été accepté à Genève sur la conservation et la capture des espèces anadromes, et la Conférence a semblé plus près que jamais d'un compromis sur la question de l'accès des États sans littoral et géographique-ment désavantagés à l'excédent des ressources biologiques des zones économiques des États côtiers de leurs régions et sous-régions. Les participants reconnaissent que cette dernière question est cependant étroitement liée à celle de la définition du rebord externe de la marge continentale. Les discussions qui ont progressé à Genève sur d'autres questions, telles la protection du milieu marin, la délimitation des frontières maritimes et le règlement des différends, se poursuivent aussi à New York.

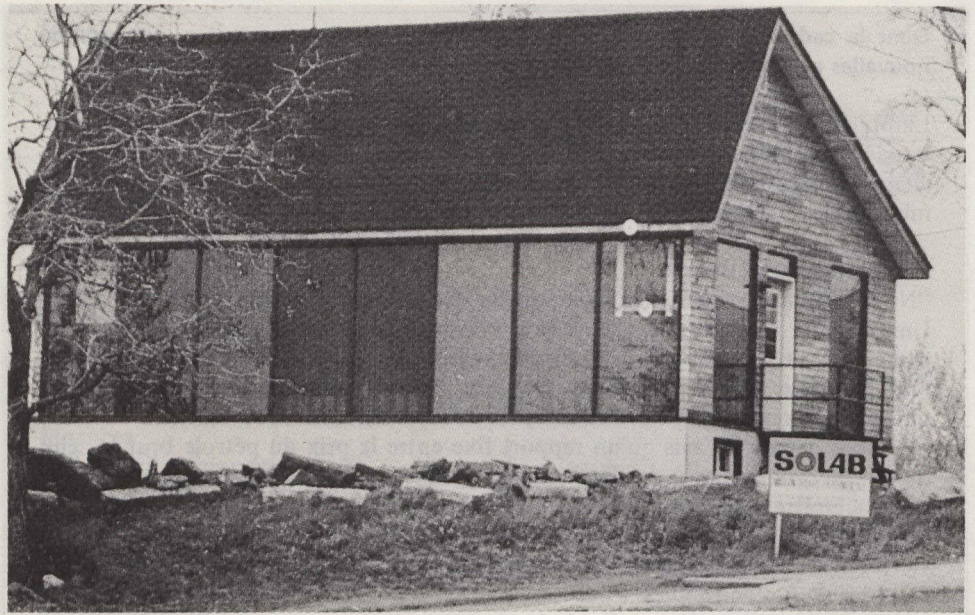
Ces progrès substantiels, ajoutés aux résultats acquis lors des sessions précédentes (la mer territoriale de 12 milles, la zone de pêche de 200 milles, les mesures spéciales de lutte contre la pollution dans l'Arctique), doivent encore être couchés dans une convention véritable et universellement acceptée. Mais la Conférence ne pourra adopter de convention tant qu'elle n'aura pas résolu les questions les plus difficiles, en particulier celle du régime d'exploitation des fonds marins.

**Helen Vanderburg**, originaire de Calgary (Alberta), a gagné le 23 août la première médaille d'or du Canada aux championnats mondiaux de natation qui se tenaient à Berlin.

## La maison solaire, rêve ou réalité?

La maison solaire, la maison dont le chauffage et la climatisation proviendraient du soleil: est-ce possible? est-ce possible pour tout le monde? à quel prix? au prix aussi de quel(s) encombrement(s)? ne serait-ce pas, après tout, qu'un doux rêve? Ce sont des questions de cet ordre que se sont posé un ingénieur, M. Ertugrul Bilgen de l'École Polytechnique et un architecte, M. Roger Camous de la faculté de l'aménagement, tous deux de l'Université de Montréal. C'est ainsi que le projet Solab est né.

Il y a dans Solab le début du mot soleil et le début du mot laboratoire. Ce n'est évidemment pas par hasard. En effet, pour répondre à toutes les questions que l'on se pose au sujet de la réalisation voire de la multiplication "d'habitations solaires", les chercheurs ont estimé que le plus simple était...d'en construire une! Mais sous les dehors d'un modeste chalet, la petite maison qui a été élevée par les soins d'étudiants en architecture sur le campus de l'Université de Montréal est en fait un véritable laboratoire. Ce n'est donc pas une maison ordinaire. Pas même un prototype. On y mène des essais qui devraient conduire à définir les meilleures conditions de réception et de stockage de l'énergie solaire. On n'y perd pas de vue l'aspect économique de l'opération. En



*Solab, maison solaire et laboratoire, construite près de l'Université de Montréal.*

effet, l'un des objectifs du projet est de concevoir et de mettre au point des systèmes de climatisation (chauffage et ventilation) solaire efficaces mais en même temps simples et économiques.

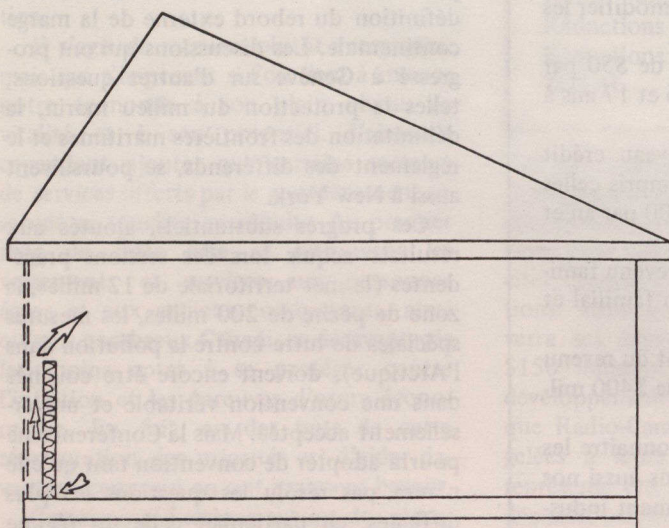
Le projet devrait également permettre d'améliorer la conception de bâtiments adaptés aux conditions climatiques locales où l'on voudrait utiliser l'énergie solaire.

### Réaliste, réalisable, économique

Enfin, l'un des traits "réalistes" de l'en-

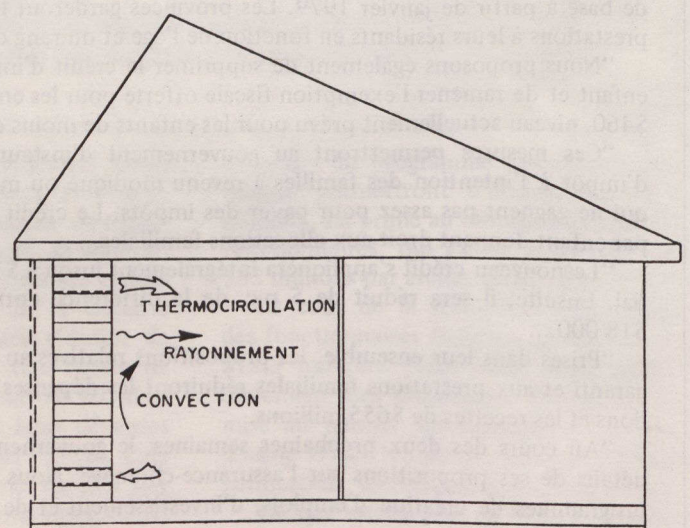
treprise tient à la mise au point de systèmes mixtes (solaire-électrique) en vue du chauffage et de la climatisation.

Le principe général de fonctionnement de maisons solaires repose sur l'utilisation d'un stockage thermique que permettent de limiter les fluctuations du rayonnement solaire. Ainsi pendant les périodes bien ensoleillées, la chaleur recueillie sert d'abord à chauffer la maison, l'excédent sert à charger l'accumulateur de chaleur. La nuit (ensoleillement nul) l'accumulateur restitue la chaleur emmagasinée.



**FIG. 1 Collecteur de premier type**

Les collecteurs de premier type sont constitués d'une plaque de métal mince, peinte en noir mat du côté des vitrages, et isolée de l'autre. Toute la chaleur produite sur la plaque noire est alors transportée par l'air, qui en s'échauffant a tendance à monter naturellement, et est conduite par des plénums (ménagés entre les solives) soit vers les pièces à chauffer, soit vers les zones de stockage, puis revient au bas du collecteur une fois refroidie.



**FIG. 2 Collecteur de deuxième type**

Ce type de collecteur est formé de blocs de ciment; il joue à la fois le rôle de collecteur (par sa surface noire comme dans le type précédent) et de stockeur (par sa masse thermique). Si son épaisseur est correctement calculée, l'arrivée de l'onde de chaleur de l'autre côté du mur se fait avec un déphasage d'une douzaine d'heures, et le mur rayonne alors pour chauffer la pièce pendant la nuit.

## La chronique

Quand il est vide, on a recours à une source d'énergie d'appoint: l'électricité. On a souvent fait remarquer le rôle essentiel de l'isolation thermique dans le bon fonctionnement des maisons solaires. M. Bilgen ne contredit pas cette observation: 4 à 6 pouces d'épaisseur de "styro-foam" bleu dans les murs et les plafonds assurent une isolation "très poussée".

Pour capter l'énergie solaire, on se sert en ce moment de deux types de collecteurs dont la conception permet de tirer parti du principe de l'échauffement important des surfaces noires. Un courant d'air provenant de la convection libre ou naturelle, véhicule la chaleur produite soit dans les pièces de la maison soit vers les zones de stockage.

En été, il est possible d'utiliser la chaleur solaire pour refroidir la maison. Il suffit d'inverser le système et l'ouverture

du circuit: l'air chaud est évacué par les bouches de ventilation du toit, l'air frais est aspiré par la face nord ou par le sous-sol.

### Autres climats, autres maisons

Le modèle solaire dont se servent les chercheurs est essentiellement expérimental mais ne vaut que pour un certain type de climat. Il faudrait pouvoir étudier le "comportement" d'une maison dans des types de climats différents. C'est dans cette direction que devraient se poursuivre les travaux de recherche du projet Solab. Le projet a bénéficié d'une subvention de \$43 000 provenant du ministère de l'Éducation du Québec (FCAC \$19 000), de l'Université de Montréal (\$12 000), de l'Hydro-Québec (\$6 000) et du Conseil national de la recherche du Canada (\$6 000).

## Accord nucléaire Canada-Japon

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Don Jamieson, a annoncé qu'un protocole modifiant l'Accord de coopération de 1959 entre le gouvernement du Canada et le gouvernement du Japon concernant l'utilisation pacifique de l'énergie atomique avait été signé le 21 août à Tokyo.

Le nouveau protocole fait concorder l'accord de coopération nucléaire en vigueur avec la politique du gouvernement en matière de garanties applicables aux matières, à l'équipement et à la technologie d'origine canadienne. Le protocole a été signé par M. Jack Horner, ministre canadien de l'Industrie et du Commerce, et par le ministre des Affaires étrangères du Japon, M. Sunao Sonoda.

## Nouveau système de télévision interactive: le "Videotex"

Le ministre fédéral des Communications, Mme Jeanne Sauvé, a annoncé, en août, la mise au point d'un nouveau système de télévision interactive appelé "Videotex", qui met le Canada à la pointe du progrès dans ce domaine.

Le système Videotex rend maintenant à portée de la main, en utilisant chez soi un téléviseur, toute une gamme de nouveaux services tels que la publication électronique des journaux, la livraison électronique du courrier, la publication électronique d'ouvrages par leurs auteurs, les jeux vidéo interactifs, ainsi que de nombreux autres services concernant les affaires, les loisirs et le foyer.

Les utilisateurs du système canadien Videotex pourront avoir accès, par téléphone ou par câble interactif, à diverses banques de données et ils pourront faire apparaître les renseignements demandés sur l'écran d'un téléviseur modifié ou d'un terminal vidéo. Ils pourront en outre transmettre des renseignements de nature graphique, tonale ou rédactionnelle à d'autres utilisateurs ou à une banque de données. Un dispositif à boutons-poussoirs, semblable à une calculatrice de poche ou au clavier d'une machine à écrire, sera relié au téléviseur et servira à l'extraction et à l'entrée des données.

### Utilisation sans limites

On ne saurait encore imaginer les limites du système. En effet, grâce au système

Videotex, les étudiants pourront consulter de nombreux fichiers et obtenir presque immédiatement l'affichage de données ou de graphiques sur leur écran de télévision. Les personnes qui doivent rester à la maison pourront suivre des cours universitaires. Le système donnera aussi naissance à de nouvelles formes d'expression artistique. Les services d'urgence, comme les systèmes d'alarme en cas d'incendie ou de vol, pourront être assurés par le même moyen. Les habitants des régions isolées auront accès à une vaste gamme de services d'information et de loisir qui n'étaient offerts auparavant qu'aux populations des régions urbaines du sud du pays, etc.

### Essais à pied d'oeuvre dès 1979

Mme Sauvé a précisé qu'elle avait demandé aux fonctionnaires de son ministère d'entreprendre sur le champ l'étude des moyens nécessaires pour poursuivre le développement, l'essai et l'évaluation de cette innovation dans les plus brefs délais possible. Elle a insisté sur l'importance d'examiner l'introduction de cette nouvelle technologie dans le contexte d'une stratégie coordonnée afin que son développement soit réfléchi et conforme aux objectifs généraux des télécommunications au Canada.

Le système a déjà fait ses preuves dans les laboratoires du Centre de recherches du ministère des Communications. Les

essais à pied d'oeuvre commenceront en 1979. La réalisation des installations électroniques qui seront utilisées au cours de ces essais a été confiée à la société Norpak Ltd., de Packenham (Ontario), conformément à une licence du ministère des Communications. Le ministère des Approvisionnements et Services a récemment adjugé à la Norpak un contrat d'une valeur de \$245 000 visant le perfectionnement des systèmes interactifs de télécommunication visuelle et du matériel connexe. L'intégration à grande échelle des microprocesseurs devrait, selon toute prévision, réduire, d'ici les quatre ou cinq prochaines années, le coût des modules du système Videotex pour qu'il soit à la portée du marché en général.

### Avantages du Videotex

Or, le système canadien offre un taux beaucoup plus élevé de résolution des images affichées sur l'écran de télévision et il fait preuve d'une supériorité indéniable par rapport aux systèmes existants dans d'autres pays, sur des points de grande importance tels que la souplesse, la compatibilité avec divers fichiers et les possibilités de croissance future. Une autre innovation qui permet l'interaction directe entre terminaux sans l'intermédiaire d'un ordinateur, a également été mise au point et fera partie intégrante du système.

Mme Sauvé désire encourager les gouvernements provinciaux à participer au développement de cette technologie.

---

## Déménagement de castors

Une centaine de castors qui vivaient à l'intérieur du futur réservoir d'Opinaca, dans l'un des deux chantiers de détournement du complexe La Grande, à la baie James, "ont déménagé" avec l'aide de biologistes de la Société des travaux correctifs de la baie James et du ministère québécois du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, assistés par des trappeurs.

L'objectif poursuivi était de minimiser les pertes de castors au moment de la mise en eau de ce vaste réservoir, en les relogeant à quelque 90 km de leur habitat actuel.

Le castor étant monogame, il importait de capturer la famille au complet avant de songer à transporter le mâle dans les lieux désignés par les trappeurs cric comme étant propices à la reproduction de ces castors.

Le piège Hancock utilisé pour capturer les castors ressemble à une valise. On immerge la section du bas devant l'ouverture d'un terrier ou d'une cabane de castor. La partie supérieure est tapissée de branches de tremble dont le castor est particulièrement friand. Lorsque l'animal saisit l'appât, il déclenche le mécanisme à ressort qui fait se refermer sur lui les deux sections du piège.

---

## Évolution des habitudes alimentaires des Canadiens

Selon Statistique Canada, chaque Canadien a consommé en moyenne 108 lb de boeuf en 1977. Notons qu'en 1967, la consommation moyenne de boeuf s'établissait à 83 lb par habitant et qu'elle ne dépassait pas 72 lb en 1957.

La consommation de mouton et d'agneau n'a pas cessé de diminuer depuis 1970, alors qu'elle était de cinq livres par habitant. Elle passait à 3,3 lb en 1976 et à 1,8 lb l'an dernier.

Les Canadiens ont consommé en moyenne 55,5 lb de porc en 1977 contre 53,1 lb l'année précédente.

D'autre part, la consommation de viande de volaille s'est constamment accrue au cours des 30 dernières années. Inférieure à 15 lb en 1945, elle atteignait 34,7 lb en 1976 et 36,3 lb l'an dernier. Le taux de consommation de dinde et de dindon a très peu varié depuis 10 ans, se maintenant autour de 10 lb.

La consommation d'oeufs a marqué une légère baisse l'an dernier avec 18,6

Chaque membre de la famille du castor est pesé, après quoi on lui agrafe une mini-plaque métallique, portant un numéro, à chaque oreille. Autre méthode de repérage: la télémétrie. Certains castors ont été équipés de minuscules radios émetteurs très perfectionnés. Grâce à ce système, il sera possible l'été prochain de constater si les castors relogés ont accepté leur nouvel habitat ou s'ils se sont déplacés.

### Baptême de l'air

Il est 16 heures. L'équipe des "déménageurs" survole la rivière Eastmain. Dans deux boîtes fixées aux flotteurs de l'hélicoptère, voyage une famille de castors.

Une tourbière en vue... On y aperçoit une cabane de castors désaffectée, au centre d'un lac minuscule encerclé de jeunes trembles.

C'est la fin du voyage pour les "déportés". Libérés de leurs caisses qu'on a déposées près de l'eau, ils sont abasourdis. Puis, la mère se jette à l'eau, bientôt suivie de toute sa petite famille qui nage allègrement. Les castors vivant selon un modèle matriarcal... c'est la femelle qui décide.

Après quelques ébats à la surface de l'eau, les castors se dirigent vers l'ancienne cabane.

---

## Laval 19, nouvelle variété de blé

L'Université Laval vient de mettre au point une nouvelle variété de blé qui possède toutes les qualités requises pour assurer éventuellement l'autosuffisance en grains des provinces de l'Est.

Fruit de dix années de recherches et d'expériences agricoles en 49 endroits différents, cette lignée de blé de printemps, désignée *Laval 19*, se caractérise par un haut rendement dans les conditions climatiques du Québec et de l'ensemble de l'est du pays, et par une grande résistance à l'averse.

Une tige plus courte et plus solide rend, en effet, ce blé moins vulnérable aux grands vents et aux pluies abondantes.

Contrairement aux variétés cultivées dans l'Ouest, le *Laval 19* s'adapte bien à la culture à haut rendement. Supportant les fortes doses d'engrais chimique, son rendement à l'acre double celui du blé des Prairies.

Les chercheurs de l'Université Laval ont isolé la nouvelle variété à partir d'environ un million de plants obtenus par croisement.

---

## Année internationale de l'enfant

Le gouvernement fédéral a donné \$1 000 000 à des projets et activités du secteur privé s'inscrivant dans le cadre de la participation canadienne à l'Année internationale de l'enfant, en 1979.

Cette contribution sera administrée par une Commission canadienne pour l'Année de l'enfant, composée de représentants des gouvernements fédéral et provinciaux, d'organisations bénévoles et de citoyens canadiens ayant déjà oeuvré en faveur de l'enfance et de la famille.

Le montant d'un million de dollars s'ajoute aux projets spéciaux que d'autres ministères fédéraux s'approprient à mettre sur pied et aux coûts de gestion de la Commission.

En plus d'administrer la contribution fédérale d'un million de dollars, la Commission nationale s'efforcera de recueillir des fonds publics et privés pour financer des projets et activités de l'Année de l'enfant. Elle sensibilisera la population aux besoins de l'enfance canadienne et servira de centre de ressources et d'information pour toutes les provinces, communautés, groupes privés et particuliers.

# La chronique des arts

## L'art inouk en France

Une sculpture inouk, offerte par le Parlement canadien au Conseil de l'Europe en gage de leur amitié et de leur intérêt commun à la cause des droits de la personne, a été expédiée à Strasbourg (France) depuis l'Arctique et montée sur place par l'artiste inouk Percy Tutannuak, près de l'entrée du Palais de l'Europe.

Selon Mlle Françoise Coulombe, chercheuse à la bibliothèque du Parlement, les régions nordiques du Canada sont parsemées de ces grands monuments de pierre, appelés *inukshuit*. Certains d'entre eux rappellent l'image d'un homme debout ou accroupi, chose peu étonnante puisque le mot *inukshuk* signifie "quelque chose ayant la forme d'un homme".

### Monument préhistorique?

Les monuments en question pourraient bien dater de la préhistoire, puisque les Inuit affirment les avoir vus sur les lieux lors de leur arrivée. La plupart de ceux que l'on retrouve encore aujourd'hui remonte au temps de la civilisation thuléenne, présente dans la région à partir de l'an 1 200 avant Jésus-Christ. Il en est cependant un certain nombre qui ont été érigés beaucoup plus récemment par les Inuit, descendants directs des Thuléens, ou même par certains explorateurs blancs désireux de marquer leur passage dans l'Arctique.

Certains inukshuit servaient jadis de repère pour le passage des bateaux ou des

traîneaux durant l'hiver car en cette saison la neige efface les traces d'animaux et réduit la visibilité. Érigées le long des routes migratoires, ces anciennes balises se trouvent souvent placées en rangée et sont visibles à plusieurs kilomètres au moins.

Il est possible que l'érection de certains inukshuit soit liée à des rites, cérémonies ou superstitions quelconques. Il y a moins de 100 ans, les Inuit montaient encore ces monuments à Eukso Point sur l'île Baffin, comme s'ils voulaient apaiser les esprits des eaux avant d'entreprendre une traversée périlleuse.

Dans les grands espaces dénudés de l'Arctique, les inukshuit ont joué un grand rôle pour la chasse. On prétend qu'ils attireraient le caribou plutôt que de l'effrayer. Les Inuit pensent que les Tunit s'en servaient afin d'orienter le déplacement des troupeaux de caribous et leur faire suivre une certaine route pour pouvoir ensuite les abattre.

Le réseau de monuments permettait en effet d'amener les caribous effrayés à portée des lances et des flèches des chasseurs. Le système était si perfectionné et efficace que M. William E. Taylor, archéologue et directeur du Musée national de l'homme à Ottawa, a pu le mettre en parallèle avec les tactiques décrites dans les manuels militaires modernes.

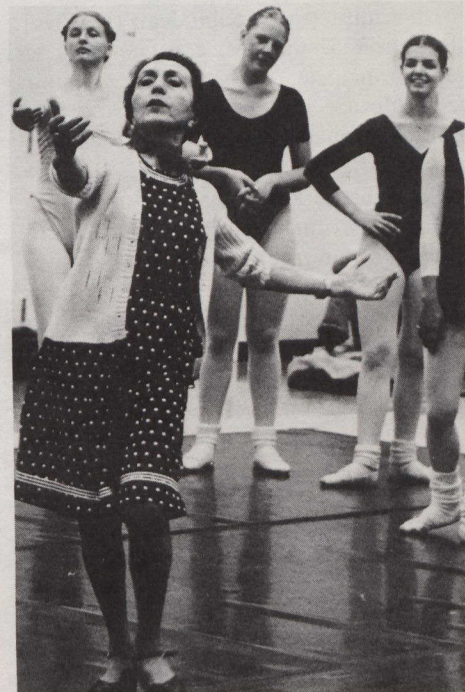
## Québec Été Danse

Le stage intensif de "Québec Été Danse" (QED) dans la banlieue de la ville de Sherbrooke est certainement l'expérience la plus enrichissante qu'un jeune danseur puisse trouver actuellement au Québec pendant les mois d'été.

Loin de la pollution et du stress malsain des villes transformées en serres chaudes et humides en juillet et août, QED offre la verdure, la campagne, la piscine, la bibliothèque, une cafétéria aux mets excellents et adaptés au régime des danseurs, etc. mais aussi — et c'est le plus important — énormément de travail sérieux et intelligent car ce camp intensif de danse engage pour un mois les meilleurs professeurs étrangers

En classe à 9 h tous les matins, les élèves ont trois cours de technique par jour outre des conférences, films, périodes de travail personnel de recherche, etc. Les professeurs viennent de New York,

de Paris, de Toronto. Ils sont choisis pour la qualité reconnue de leur enseignement mais aussi pour leur personnalité et leur ouverture d'esprit. Nora Kiss, par exemple (connue sous le surnom de "Madame Nora"), a enseigné à l'Opéra de Paris aux



"Madame Nora" montrant un mouvement à des élèves du stage de Québec Été Danse.

plus grands danseurs européens — les Bédart, Rayet, Bortoluzzi, Miskovitch, Donn, etc. — et elle a son cours particulier à Paris depuis plus de 30 ans.

Âme dirigeante de QED, Jacqueline Lemieux insiste pour engager des professeurs de l'extérieur du Québec de façon à apporter aux étudiants québécois une autre dimension de la danse.

Les élèves ont pu assister à des conférences presque quotidiennement sur des sujets aussi variés que le maquillage de scène, la peinture, la coiffure de scène, la "danse thérapie", les politiques culturelles canadienne et québécoise en ce qui concerne la danse, etc.

Le stage des étudiants, d'une durée de trois semaines — du 22 juillet au 12 août — étant de \$480 (inscription, scolarité, logement et nourriture), le Conseil des arts du Canada a décidé d'offrir une trentaine de bourses défrayant la moitié des frais de scolarité du stage aux élèves les plus talentueux choisis par voie d'auditions.

(Extrait d'un article d'Angèle Dagenais publié dans *Le Devoir* du 15 août.)



Loin des grands espaces arctiques, Percy Tutannuak assemble un inukshuk près du Palais de l'Europe à Strasbourg.

## Nouvelles brèves

Mme Marie Wasercha a été réélue responsable du Conseil culturel francocolombien et MM. Yvan Malboeuf et Germain Fortier ont été élus respectivement responsable adjoint et secrétaire.

**Un sculpteur de Saint-Jean (Québec),** M. Benoît Deschênes, a gagné dans les deux principales catégories du concours de sculpture sur bois de l'Exposition nationale canadienne qui se tient actuellement à Toronto.

**Selon Statistique Canada,** le nombre de Canadiens ayant voyagé à l'étranger cette année, en juin, est moindre que l'an passé à la même époque, tandis que le nombre de visiteurs étrangers est en augmentation.

**Les membres des écoles de pilotage,** des aéroclubs et des associations d'aviation peuvent se procurer le programme d'information de Transports Canada destiné à familiariser les pilotes avec les termes et les phrases bilingues utilisés au Québec dans les communications air-sol.

**Selon une étude commandée** par l'Office de la langue française, un Montréalais de langue anglaise qui déciderait de vivre et de travailler en milieu francophone risque de perdre jusqu'à \$1 730 par année en revenus. MM. Veltman et Boulet, du Conseil économique du Canada, sont les co-auteurs de l'étude commandée par l'Office de la langue française et qui a pour titre: "Le Contexte économique du bilinguisme et de l'anglicisation dans la région métropolitaine de Montréal".

**Selon une nouvelle** de la Presse canadienne, United Grains Growers Ltd prévoit une moisson record de céréales. Cette coopérative des agriculteurs de la Prairie calcule que la production atteindra, cet automne, 38 555 millions de tonnes. On prévoit des rendements records de l'orge, de l'avoine et du seigle.

*Hebdo Canada est publié par la Direction des services de l'information, ministère des Affaires extérieures, Ottawa K1A 0G2.*

*Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence en indiquant la source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée en vous adressant au rédacteur en chef.*

*This publication is also available in English under the title Canada Weekly.*

*Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título Noticiario de Canadá.*

**Agriculture Canada** a homologué Foot-hill, une nouvelle variété d'avoine fourragère classée comme céréale fourragère à des fins multiples. Elle est destinée aux agriculteurs qui cultivent l'avoine en tant que fourrage vert ou pour l'ensilage.

**Les stocks de beurre** de crèmerie dans les entrepôts frigorifiques, le 1er juin, se chiffraient à 57,4 millions de livres comparativement à 34,8 millions l'année dernière. Les stocks de fromage cheddar s'établissaient à 59,2 millions de livres contre 60,8 millions l'an dernier. Les stocks de lait en poudre écrémé ont baissé de 68,3 p.c. à 65,3 millions de livres et les stocks de lait entier évaporé baissaient à 15,1 millions de livres, soit 18,9 p.c. de moins.

**Une peinture mise au point** par International Paints (Canada) Ltd. permettra d'identifier des objets volés retrouvés. Cette peinture contient des traces d'éléments de métaux rares visibles par analyse spectrale. L'efficacité de ce système est mis à l'épreuve par la British Columbia Forest Ltd. qui a recouvert tout son équipement de cette peinture.

**Un Canadien a été nommé** directeur du Secrétariat international pour l'audiovisuel et l'évangélisation dont le siège se trouve à Rome. Il s'agit du père Gilles Comeau, o.m.i. qui était auparavant directeur de *Novalis* à l'Université Saint-Paul d'Ottawa.

**La chasse à la baleine franche,** dans les eaux canadiennes, est interdite en 1978. La chasse commerciale l'était déjà depuis 1952, mais les autochtones avaient le droit de la pratiquer pour leur usage personnel. Des représentants des Inuit Tapirisat et du Comité d'étude des droits des autochtones, conscients de la nécessité de répondre à l'inquiétude de la Commission internationale de chasse à la baleine, ont accepté de ne pas chasser la baleine franche en 1978.

**Des élections générales** auront lieu en Nouvelle-Écosse le 19 septembre. A la dernière élection, en 1974, les libéraux avaient obtenu 31 sièges, les progressistes-conservateurs 12 et les néo-démocrates trois.

**Transports Canada** a publié une brochure traitant des avantages que le port d'un casque de sécurité procure aux conducteurs et aux passagers de motocyclettes. Sous le titre *Motocyclistes Casques... Pourquoi?* la brochure comprend tout ce qui a trait à l'usage du casque de motocycliste, qui est obligatoire dans toutes les provinces sauf au Manitoba.

**Une étude prévoit** qu'il sera possible de produire du méthanol à partir de bois et de gaz naturel au coût de 35 à 50¢ le gallon d'ici le milieu des années 80.

**Michèle Guilbault,** de Dorion (Québec), a remporté le Championnat canadien de golf junior féminin le 18 août à Toronto.

**Mario Bernardi,** chef attitré de l'orchestre du Centre national des arts, à Ottawa, a renouvelé son contrat pour quatre autres années.

**La compagnie du chemin de fer** Canadien national a fait un bénéfice net de \$61,2 millions pour le premier semestre de cette année contre \$5,2 millions pour la même période l'an passé.

**Le Centre national des Arts** à Ottawa a présenté au mois d'août, en première nord-américaine, l'hommage musical de Libby Morris consacré à Edith Piaf et intitulé *Edith Piaf, je vous aime.*

**Vingt cadets de l'Armée** royale canadienne, dont six filles, ont participé du 20 juillet au 17 août à un programme d'échanges avec l'Allemagne.

**A compter de septembre,** l'Université du Québec à Trois-Rivières offrira un programme de maîtrise en sécurité industrielle. L'amélioration de la qualité de la vie au travail y sera tout particulièrement étudiée.

**Le ministre d'État à la Santé** et au Sport amateur a annoncé au mois de juin que le Programme de sport et récréation pour les autochtones avait été prolongé d'un an, soit jusqu'au 31 mars 1979, à un coût de \$1,6 million.

**Trois ex-joueurs de la Ligue** nationale de hockey ont été admis au Panthéon du hockey. Il s'agit de Jacques Plante, le célèbre gardien de buts, d'Andy Bathgate, joueur d'avant qui a fait les beaux jours des Rangers de New York, et de Marcel Pronovost qui a joué 15 ans avec les Red Wings de Detroit et cinq avec les Maple Leafs de Toronto.

**Un précédent a été créé** récemment à Ottawa: l'aide de camp du gouverneur général, le capitaine Robert Smith, a pu se marier sans perdre son emploi grâce à une permission spéciale de M. Jules Léger. Rappelons que la tradition veut que le poste d'aide de camp soit occupé par un célibataire, la fonction exigeant une disponibilité de tous les instants. Le capitaine Smith doit quitter son emploi à l'automne mais comme la journée choisie était la seule qui convint aux deux familles, il fut décidé de célébrer le mariage avant que le fiancé ne laisse ses fonctions.